

VALOREM, opérateur en énergies vertes, est le premier professionnel du secteur éolien à avoir adhéré à la charte de l'association AMORCE, en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés. Celle-ci est en parfaite adéquation avec notre propre démarche de développement de projets menée depuis des années. Afin de développer des projets partagés avec les acteurs du territoire, cette charte engage les professionnels à suivre des règles de concertation et d'information, depuis les prémices du projet jusqu'au suivi de l'exploitation des éoliennes. Dans le cadre de cet engagement, VALOREM vous présente ci-dessous le rapport d'activité 2016 du parc éolien de « THIBIE ÉNERGIES ».

Caractéristiques du parc



Commune de Thibie (Marne)
 Nombre d'éoliennes : **9**
 Puissance unitaire : **2 MW**
 Puissance totale : **18 MW**
 Mise en service : **avril 2016**

Production en 2016

Environ **21,8 GWh**
 Équivalent à la consommation électrique
 d'environ **7 786 foyers** (hors chauffage électrique*)

*Si le chauffage est électrique, la consommation d'un logement est multipliée par un facteur 5 à 10, selon la qualité de l'isolation.



Bilan carbone du parc

Aucune émission directe de gaz à effet de serre due à la production.

L'estimation de l'ensemble des émissions indirectes liées à ce projet représenteront, à la fin de vie du parc, **241 t éqC*** en moyenne annuelle.

*C'est ce qu'émettrait une centrale gaz de même puissance en 32 jours, en fonctionnant dans les mêmes conditions que ce parc éolien.

Les parcs éoliens VALOREM ont fait l'objet d'un Bilan Carbone® officiel en 2010.



VALOREM est membre du CLER
 (le Réseau pour la transition énergétique)
 et de France Énergie Éolienne



Événements notables en 2016

- 29 mars : injection des premiers KWh sur le réseau
- Avril : période de test et audit des turbines par VALEMO
- Juillet-Août : maintenance préventive VESTAS 3 mois
- Septembre : inauguration du parc
- Octobre : maintenance préventive VESTAS 6 mois
- Décembre : inspection technique des pales et arrêt de l'éolienne n°9 pendant 20 jours pour une maintenance des pales

Point sur les mesures de suivi

Depuis la mise en service du parc :

- Installation de panneaux d'informations
- Implantation d'une bande boisée autour des postes de livraison

Suite du suivi des mesures compensatoires en 2017 :

- Réalisation de la campagne acoustique
- Suivi ornithologique
- Suivi de l'efficacité de la replantation-restauration des haies sur l'avifaune
- Suivi de la mortalité des oiseaux et des chauve-souris

Le suivi d'exploitation de ce parc est assuré par notre filiale



N° d'urgence 24h/24
 06 14 93 39 82

Contact VALOREM :
 Agence d'Amiens - Tél. : 03 22 09 20 92

Plus d'informations sur :
www.valorem-energie.com & www.valemo.fr